



TECHNISCHE KOMMISSION FÜR DAS GEBRAUCHS- UND SPORTHUNDEWESEN
der Schweizerischen Kynologischen Gesellschaft
COMMISSION TECHNIQUE POUR CHIENS D'UTILITE ET DE SPORT
de la Société Cynologique Suisse



Groupe de travail - Hommes d'assistance

www.ctus.ch



Fiche d'informations

Modifications pour les hommes d'assistance – IGP 2019



Groupe de travail - hommes d'assistance

www.ctus.ch



Fiche d'informations - généralités

- Les modifications par rapport à l'IPO 2012 sont présentées ci-dessous.
- Seules les modifications concernant les hommes d'assistance sont présentées ci-dessous.
- Abréviations:

JP	=	Juge de performance
C	=	Conducteur de chien
Ch	=	Chien
HA	=	Homme d'assistance

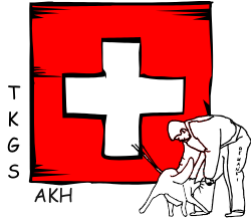


Groupe de travail - hommes d'assistance
www.ctus.ch



Dispositions pour les hommes d'assistance

- Pour un concours de club, on peut travailler avec un homme d'assistance.
- Pour un concours national, des compétitions nationales, les sélectifs, des championnats, etc... un minimum de deux hommes d'assistance sont nécessaires.
- Attaque sur le chien en mouvement: IGP 1 = 30 mètres / IGP 2 = 40 mètres / IGP 3 = 50 mètres



Groupe de travail - hommes d'assistance

www.ctus.ch



IGP-1

- Quête: Le chien est envoyé directement vers la cache où se trouve l'homme d'assistance.
- Pour toutes les conduites guidées, le chien peut être conduit avec ou sans laisse dans la position exigée.
- Attaque sur le chien en mouvement: L'homme d'assistance reste à l'endroit où s'est terminé l'exercice précédent. Sur ordre du JP, l'HA, à l'aide de cris d'intimidation et de gestes menaçants, agresse frontalement le chien.



Groupe de travail - hommes d'assistance

www.ctus.ch



IGP-2

- Transport de dos: Le transport de dos s'effectue sur une distance de 30 mètres. La distance entre l'HA et le C est d'env. 8 pas. Sur ordre du JP, le conducteur s'arrête (pas d'attaque). Le conducteur rejoint l'HA et met son chien en position de base. L'exercice continue avec le transport de côté.
- Attaque sur le chien en mouvement : L'homme d'assistance reste à l'endroit où s'est terminé l'exercice précédent (transport de côté). Sur ordre du JP, l'HA, à l'aide de cris d'intimidation et de gestes menaçants, agresse frontalement le chien.
- Défense du chien après la phase de garde. Après l'exercice « attaque sur le chien en mouvement» et sur ordre du JP, l'HA entreprend une agression sur le chien. Il n'y a pas de coups de badine



Groupe de travail - hommes d'assistance

www.ctus.ch



IGP-3

- Transport de dos: La distance entre l'HA et le C est d'env. 8 pas.
- Attaque sur le chien en mouvement : Sur ordre du JP, l'HA sort de la cache et se rend au pas de course vers la ligne médiane. Arrivé à la hauteur de celle-ci, sans interrompre son pas de course, l'HA, à l'aide de cris d'intimidation et de gestes menaçants, agresse frontalement le chien.